

EDITO DU MAIRE

Numéro 2 Cet éditto se trouve également sur le site Internet sous weckolsheim.fr

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Comme je vous l'avais promis lors de la campagne électorale, je tiens à vous informer régulièrement des actions entreprises par notre équipe municipale

Embellissement du village

Mise en œuvre des temps d'activités périscolaires

Projet de réalisation de trottoirs

Etude de sécurité de la rue principale

Procédure de location de la chasse

Aménagement atelier communal



Dans la poursuite de nos travaux d'embellissement du village, il s'est avéré nécessaire d'assurer l'écoulement des eaux pluviales sur le chemin rural longeant la Résidence du Quatelbach, l'eau stagnant sur le chemin lors de fortes pluies. Après avoir pris contact avec l'Association Foncière, celle-ci a organisé l'exécution des travaux et la Commune a participé aux frais de pelleuse.

Le cimetière avait besoin d'un entretien approfondi et ses allées d'un bon apport de gravier. Ces aménagements ont été réalisés par l'agent communal et l'Adjoint Fabian Orgel. 19 tonnes de gravier ont été achetés aux gravières des Elben et transportés dans la remorque par l'agent communal au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Suite à notre demande, le Syndicat mixte a effectué le fauchage et le débroussaillage des berges du canal Vauban afin de dégager la piste cyclable et nous a promis la réalisation en 2015 d'un chemin piétonnier sur le chemin de halage route de Niederhergheim.

Le tableau blanc interactif de l'école était en panne et n'était plus réparable. Aussi, pour ne pas laisser l'école sans tableau, la Société ALSACE MICRO SERVICE dans un premier temps, a fait le prêt temporaire d'un tableau qui a deux ans d'âge que nous avons ensuite décidé d'acheter.

Le projet éducatif relatif aux temps d'activités périscolaires proposé par la commune a été approuvé par l'Inspection Académique. Il doit être mis à jour cette année et être en cohérence avec au moins un objectif du projet d'école.

Aussi, l'école et la mairie, notamment l'Adjointe Delphine Grégori, travaillent main dans la main sur ce dossier. Suite à notre demande, un animateur sportif de la Communauté de Communes du Pays de Brisach viendra apporter son aide à Céline, l'ATSEM, pendant un trimestre de l'année scolaire 2015/2016.

Nous avons à cœur de continuer à œuvrer pour le bien-être de nos habitants et essayons de remplir au mieux notre mission malgré un budget de plus en plus contraint, les dotations de l'Etat pour les dépenses de fonctionnement étant en forte diminution. C'est la raison pour laquelle nous faisons de nombreux travaux en régie et réalisons le plus d'économies possible en maîtrisant les dépenses.

Toutefois, les investissements que nous vous avons promis vont commencer à être mis en œuvre. Le Cabinet d'Etudes que nous avons mandaté nous a remis **le projet d'aménagement des trottoirs route de Niederhergheim, rue Principale et route de Dessenheim**. Ce projet a été validé par

notre conseil municipal après plusieurs réunions de travail avec la commission de coordination des projets de développement présidée par l'Adjointe Véronique Schubnel, ainsi que des réunions avec les services du Conseil Général et de la Communauté de Communes du Pays de Brisach qui participent techniquement et financièrement à la réalisation du projet. **Les travaux vont démarrer le 30 mars et se dérouleront dans un délai de deux mois.** Je fais appel à votre compréhension dans le cas où la circulation automobile et piétonne devait être plus difficile pendant cette période.

L'aménagement route de Niederhergheim concerne le trottoir de droite en venant du centre-village vers la sortie ouest. Nous avons souhaité donner un aspect plus urbanisé à cette section afin d'avoir un effet de ralentissement du trafic et de continuité du trottoir déjà en place.

La création d'un trottoir route de Dessenheim sera réalisé sur le côté droit en venant de Dessenheim, depuis l'entrée sud jusqu'au canal Vauban, afin de donner aux piétons la possibilité d'atteindre les différentes résidences et lotissements du Faubourg du Canal en toute sécurité. Des passages piétons seront créés aux endroits stratégiques.

Enfin, le trottoir de gauche en venant de Neuf Brisach (entrée Nord) vers le village sera réfectionné dans le but de faciliter les déplacements piétonniers et d'embellir notre village.

Par ailleurs, l'étude de sécurité de la rue Principale et du centre village nous a également été remise par le Bureau d'Etudes après qu'un comptage des véhicules ait été effectué. Elle est en phase d'examen par notre équipe municipale et vous sera présentée pour avis et suggestions lors d'une réunion publique. Nous nous devons de bien réfléchir aux aménagements et de regarder attentivement quels sont ceux que nous pourrions supporter financièrement. Sur ce dossier, nous travaillons en relation étroite avec les services du Conseil Général de la Communauté de Communes du Pays de Brisach.

Cet automne, nous avons engagé la procédure d'adjudication de la chasse et également celle de l'adjudication de bois de feu. Grâce à l'aide de l'Adjoint, Jonathan Squillaci, la procédure et la rédaction des clauses particulières du cahier des charges ont été menées sans anicroches. Nous avons réussi à louer la chasse à un prix qui préserve les intérêts des propriétaires et à mettre en place une collaboration avec les chasseurs avec lesquels nous aurons une réunion annuelle pour faire le point sur leur action. L'équilibre de la forêt est une de nos préoccupations et nous sommes en contact direct avec les représentants de l'ONF à ce sujet.

Afin que l'agent communal puisse travailler avec les moyens adéquats, nous avons dû remplacer le micro-tracteur qui était en panne et dont la réparation aurait été trop onéreuse, par un nouvel équipement qui permettra de réaliser la tonte des espaces verts dans de bonnes conditions. Quant à l'aménagement de l'atelier communal, l'adjoint Fabian Orgel s'est chargé de diriger les travaux de remplacement des fenêtres et de la mise en sécurité des installations électriques, celle-ci est en cours de réalisation et comprend également la sécurisation des deux logements que nous louons à des particuliers, situés à côté et à l'arrière du hangar.

A bientôt mes chers amis, votre Maire reste en contact avec vous